



---

**APPEL D'OFFRES N° 2016-300 / ESTM-00225964**

---

**MAÎTRE DE L'OUVRAGE :** Ville d'Estérel  
115, chemin Dupuis  
Estérel, Qc J0T 1E0

**MAÎTRE D'OEUVRE :** Les Services exp inc.  
985, boul. Firestone, bureau 2010  
Joliette, Qc J6E 2W4

**PROJET :** Reconstruction de conduites d'eau potable sur le chemin  
Fridolin-Simard

**NOTRE DOSSIER :** Appel d'offre n° 2016-300 / ESTM-00225964

**DESCRIPTION DU PROJET :** Le contrat consiste en la construction de conduites d'eau potable sur le chemin Fridolin-Simard, et se décrit sommairement comme suit :

1. Construction de conduites d'eau potable (environ 900 mètres);
2. Réfection des surfaces endommagées par les travaux;

Ainsi que tous les travaux connexes nécessaires à l'achèvement du présent contrat.

Le maître de l'ouvrage demande des soumissions pour les travaux décrits ci-dessus. Elles devront être présentées dans une seule enveloppe et le soumissionnaire devra être clairement identifié. Un original et deux copies des documents de soumission seront remis au maître de l'ouvrage dans cette enveloppe, avec la mention des documents inclus (original, copie). Celle-ci sera scellée et portera le nom et le numéro du projet ainsi que l'identification du soumissionnaire.

Les plans et le cahier des charges ainsi que la formule de soumission pourront être obtenus par le biais du système électronique d'appels d'offres, SE@O, à l'adresse suivante : <https://www.seao.ca>

Mme Virginie Landreville, ingénieure, est la personne responsable du présent appel d'offres. Cette dernière a pour mandat de fournir toute information concernant l'appel d'offres. Ainsi, tout soumissionnaire potentiel ou tout soumissionnaire doit s'adresser à cette seule responsable pour obtenir toute précision relativement à l'appel d'offres. **Mme Virginie Landreville, ingénieure de la firme exp inc. peut être jointe au 450 759-6311, poste 232.**

La soumission, pour être jugée acceptable, doit être accompagnée d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission d'une valeur égale et valide pour une durée de cent-vingt (120) jours, à partir de la date d'ouverture des soumissions. Le montant devra être payable à l'ordre du maître de l'ouvrage et représenter un minimum de 10% du coût total de la soumission.

Seules seront considérées, aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés est applicable, dans une province ou un territoire visé par cet accord. Les entrepreneurs devront détenir la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q. c.B.-1.1).

Les soumissions seront reçues, à l'adresse du maître de l'ouvrage indiquée ci-dessus, **le 28 avril 2016 à 11h00**, pour être ouvertes publiquement à 11h01 au même endroit.

La Ville d'Estérel ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et ne sera en aucune façon responsable de quelque dommage, perte ou préjudice de quelque nature que ce soit pouvant survenir au soumissionnaire.

Avril 2016

Luc Lafontaine  
Directeur général